



## 1. CONSTITUER LES FAMILLES



## 2.

### a. IDENTIFIER LES PERSONNES EN CONFLIT



**Pour tout conflit, différend nuisible :**  
 - à la vie de l'organisation,  
 - au déroulement de sa stratégie,  
 - à la mise en oeuvre de la raison d'être.

### b. CHOISIR UN MÉDIATEUR



**Élu en élection sans candidat. \***  
 - Il ne peut-être l'un des protagoniste concerné par le différend.  
 - Le médiateur peut demander l'aide de 1 à 2 conseillers pour l'assister dans sa tâche.

### c. FORMER DEUX FAMILLES



**Les personnes en litige constituent les deux familles en choisissant et se répartissant toutes les personnes du groupe.**

**Élection sans candidat : \***  
 → **Un chef de famille**  
 (Animateur de la famille)  
 → **Un représentant de la famille**  
 (Ne peut être la personne présumée en conflit)  
 Ils ont le pouvoir d'objection lors des décisions.

